

"1^o Annexion complète des duchés de Parme et de Modène à la Sardaigne;

"2^o Administration temporelle des Légations de la Romagne, de Ferrare et de Bologne sous la forme d'un vicariat exercé par *Sa Majesté Sarde* au nom du Saint-Siège;

"3^o Rétablissement du grand-duché de Toscane dans son autonomie politique et territoriale.

"Nous croyons savoir que les trois Cours du Nord seraient assez disposées à appuyer un tel compromis au sein du futur congrès (1)."

J'espère qu'après de pareils témoignages, mes lecteurs savent à quoi s'en tenir.

Mes réserves entre les deux politiques étant admises, j'accuse M. le chevalier de Schmerling d'entraîner, — sans le vouloir assurément, — son pays, et avec lui l'Europe catholique, à une ruine certaine, en voulant faire l'application d'un système gouvernemental sans tenir compte ni des temps, ni des lieux, ni des institutions. Je le lui répète avec l'histoire, ma complice. L'Autriche ne peut vivre qu'à la condition d'être catholique avant tout. Le catholicisme est le lien principal qui agrège autour du trône des Habsbourgs des nationalités différentes. L'Autriche doit protéger l'Eglise: c'est son mandat particulier. Si elle y est infidèle, si elle laisse niveler ses institutions par la Révolution, si elle laisse ravir une seconde fois à l'Eglise romaine ses droits séculaires, si elle laisse mettre sur le même rang l'Evangile annoncé par Charlemagne et saint Etienne avec la Bible des vaincus de Muhlberg, le Talmud de ses usuriers et le Coran des janissaires, les rares catholiques n'auront plus intérêt à sa domination; elles se sépareront d'une protectrice impuissante.

Mon dessein n'est pas de traiter aujourd'hui de l'unité constitutionnelle telle que la rêve M. de Schmerling, mais d'en signaler les dangers et les exagérations au point de vue du concordat de 1852. Je m'étonne qu'un homme d'Etat de la valeur et du dévouement du chevalier n'ait pas compris que, au siècle où nous vivons, il est dangereux de pousser un principe jusqu'à ses conséquences extrêmes.

Je me trouvais dans le Tyrol au mois de juin de l'année dernière. Résultat du diplôme d'octobre et de la patente de février, l'égalité religieuse avait été proclamée dans le catholique Tyrol, et les protestants avaient été autorisés à s'y établir. Une protestation signée par tous les Tyroliens sans exception fut adressée à l'Empereur par l'intermédiaire de son noble frère l'archiduc Albert. Les Tyroliens suppliaient François-Joseph de ne pas laisser le protestantisme s'implanter sur une terre vierge de l'erreur et de la révolte. L'Archiduc joignit ses supplications à celles des Tyroliens; tout fut inutile; la victoire resta au chevalier de Schmerling. L'Archiduc, qui faisait l'aumône par millions, donna sa démission de gouverneur du Tyrol.

Un dernier mot. Le jeu constitutionnel tel que l'entend M. de Schmerling implique l'idée d'une majorité et d'une minorité!... Quand tous les députés convoqués au Reichsrath y siégeront, les lois passeront à la majorité, n'est-ce pas? Eh bien! de quel droit, constitutionnellement parlant, avez-vous forcé la majorité absolue de tous les Tyroliens à accepter vos lois d'exception, votées sans le concours des Vénitiens et des

Hongrois? lois d'exception et non de tolérance, comme vous vous en vantez; car il y a exception à ne tenir aucun compte des vœux unanimes de toute une province, lorsque, pour les autres provinces, vous vous conformez aux votes de la majorité. La tolérance consisterait, en vertu de la patente de février, à accorder l'égalité religieuse à l'Eglise réformée, si elle existait dans le Tyrol. La loi d'exception, c'est de forcer un peuple universellement catholique à admettre sur son sol une religion ennemie et souvent agressive.

J'ai fini par une singulière coïncidence: le chef de l'empire catholique d'Autriche représente les deux races qui, depuis saint Louis, ont le plus combattu pour le catholicisme. Les Habsbourgs ont sauvé la religion romaine en Allemagne; les Lorrains l'ont fait triompher en France. François-Joseph se fera dire qu'il est plus sage de relever de Dieu que de relever de la Révolution. Les rois n'ont jamais perdu en prêtant à l'Eglise une partie de cette force matérielle qu'ils ont reçue de Dieu. L'Empereur d'Autriche défendra les droits de l'Eglise, s'il veut que sa dynastie vive longtemps après que la maison de Savoie aura disparu.

HENRY DE VALORI.

MUSIQUE ET MUSICIENS.

VI.

Qu'est-ce qu'un musicien?

Nous avons oublié, ou plutôt, nous avons omis une scène dans le premier acte de notre présentation à la famille Bernhart.

Il n'y avait dans le salon, avons-nous dit, deux jeunes filles, belles et aimables; immobiles, deux garçons se tenaient debout dans un des angles de cette pièce, et l'on voyait trois petites têtes blondes se débattre sous le piano comme de jeunes chats. Ces petits enfants paraissaient être deux filles avec leur frère: en tout sept enfants.

Nous pensions n'acquitter qu'un devoir de pure politesse en félicitant M. Bernhart sur le joli tableau que nous présentait toute sa famille réunie.

Oh! — nous dit-il, — ce n'est que la moitié de ma famille.....; j'en ai huit autres, filles et garçons, qui sont bien mariés, et j'en remercie chaque jour le bon Dieu! Je vous les présenterai demain à dîner.

Le lendemain, nous vîmes en effet, en traversant la salle à manger, une immense table dressée pour une trentaine de couverts. Effrayé d'une si grande table, nous prévînmes M. Bernhart qu'il nous était impossible d'accepter son dîner; de plus, nous n'avions qu'une toilette de voyageur. — Nous voyagions toujours à l'américaine; peu de bagages et point d'ennui. — Ne me faites pas cette peine, cher monsieur? Dînez avec nous sans cérémonie. Il n'y a pas d'étrangers à ma table: je réunis, en votre honneur, toute ma famille qui se compose de trente-trois membres. Je n'ai à dîner que mes enfants, mes gendres, mes belles-filles et tous leurs enfants. Vous ne pouvez pas me refuser l'honneur de votre présence?.....

Les Allemands sont d'une exquise politesse alliée à une extrême bonhomie. Ils sont aussi fort susceptibles. Un étranger doit donc montrer une très-grande prudence dans ses réponses et dans sa manière de se présenter.

(1) *Le rachat de la Vénétie est-il une solution?* Pag. 260, 261.